

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

Une consultation citoyenne a été menée dans la Ville de Rezé (44) sur les rythmes des enfants. Un groupe de travail a été constitué et a rédigé un rapport. A l'issue de cette consultation, le rythme a été maintenu sur 4 jours et demi et des travaux ont été menés pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants et mieux répondre à leurs rythmes : apaisement de la pause méridienne, évolution du temps du soir et aménagement des espaces.

Contact :
Claire Pouzaint
Directrice éducation – jeunesse –
CSC
02 40 84 43 83
Claire.pouzaint@mairie-reze.fr

Isabelle Coirier
Adjointe à l'éducation
Isabelle.coirier@mairie-reze.fr

Cahier d'acteur déposé par :
**Ville de Rezé – Direction
éducation – jeunesse - CSC**

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

La Ville de Rezé (44, 43 000 habitants) organise l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir. Les enfants rezéens vont à l'école quatre jours et demi par semaine incluant le mercredi matin. Sur toute l'année 2022, dans le cadre du projet éducatif de territoire, une large consultation citoyenne a été menée sur les rythmes de l'enfant. Un groupe de travail composé de parents, d'enseignants, d'agents municipaux, d'associations et de représentants de l'éducation nationale s'est réuni régulièrement sur ce sujet. Le travail s'est appuyé sur des consultations citoyennes, témoignages d'acteurs et l'étude de documentations spécialisées. Le bien-être et l'intérêt des enfants étaient au cœur de cette réflexion. A l'issue de cette consultation, un rapport final a été produit et est joint à ce cahier d'acteur.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

Le débat au niveau national comme au niveau local se focalise souvent sur les 4 jours ou 4 jours et demi. A Rezé, la consultation citoyenne a travaillé sur un sujet plus large « Que pourrions-nous améliorer pour mieux répondre aux rythmes des enfants ? ». Cette réflexion a permis différents constats :

- Les enfants sont souvent très pressés sur le temps de pause méridienne : déjeuner par classe, enfants pressés pour permettre les différents services, agitation sur les espaces et lors du retour en classe, etc.
- Sur le temps du soir, un temps d'étude (appelé temps des leçons à Rezé) souvent peu adapté : des temps qui sont parfois bruyants, peu productifs sur la réalisation des devoirs et peu adaptés en termes d'horaires (les enfants sortant de classe ont besoin à ce moment de « souffler »).
- Le cadre de l'école est à revoir globalement pour mieux répondre au rythme et aux besoins des enfants : aménagement des espaces et des cours etc.

La semaine scolaire a été maintenue à 4,5 jours pour diverses raisons détaillées dans le rapport et notamment :

- Un meilleur respect du rythme des enfants (études sur la chronobiologie et témoignages)
- La réduction des inégalités sociales
- Une meilleure répartition dans la continuité pédagogique
- La réduction des inégalités femmes-hommes
- La réduction de la précarité pour les animatrices et animateurs

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

A l'issue de ce travail, plusieurs propositions ont été formulées puis mise en œuvre sur le territoire rezéen et pourraient être déployées sur d'autres territoire :

- **L'apaisement de la pause méridienne** à travers plusieurs actions :
 - Permettre aux familles de ramener leurs enfants plus tôt pour ne participer qu'à une partie de la pause (retour à 13h pour aller en sieste au lieu du retour à 14h)
 - Permettre aux enfants d'élémentaires de déjeuner quand ils le souhaitent avec un système de passage au self « à la carte ». Le « je mange quand je veux » apporte des résultats très positifs sur le climat de la pause méridienne : les enfants ne sont plus pressés, choisissent de commencer par un jeu ou par le repas. Seuls ceux qui n'ont pas mangé sont appelés en fin de service au lieu d'un appel par classe tout au long de la pause méridienne.
 - Renforcer la formation des animateurs : des temps de sensibilisation thématique sont proposés à tous les animateurs et 8h de formation de base sont dispensées à tout nouvel animateur via un « parcours d'accueil des nouveaux animateurs » avec 4 modules (connaissance des besoins de l'enfant, gestion des conflits etc.)
 - Travailler davantage la transition midi-après-midi avec, sur les sites où c'est possible, un retour au calme en classe assuré par les animateurs avant la reprise des apprentissages.
- **L'évolution du temps du soir.** Le soir après l'école les enfants expriment des besoins différents : se dépenser, se détendre, faire ses devoirs pour être libéré en rentrant... afin de pouvoir répondre à ces besoins, et dans le cadre d'un travail conjoint avec l'ensemble de la communauté éducative, la Ville de Rezé a mis en place un accueil du soir avec des pôles d'activité (activités sportives, activités créatives...) en remplacement du temps d'étude. Sur tous les accueils d'élémentaire, un pôle « travail personnel » est proposé. Une charte travaillée avec l'éducation nationale présente ce temps (pas d'obligation, types de devoirs possible, rôle des animateurs...).
- **L'amélioration des espaces.** Un travail est mené sur l'aménagement des espaces pour améliorer l'accueil des enfants et respecter leur rythme :
 - des cours végétalisées avec des espaces calmes, des espaces dynamiques et des espaces intermédiaires
 - des espaces sensoriels

Nous attendons également une meilleure prise en considération des métiers de l'animation, maillon essentiel des temps éducatifs des enfants.